Saint-Caprais

Janvier 2002 N° 26

Le Conseil Municipal Enfants

Noël à l'école

Concert de Brian STANBOROUGH





BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

Mairie

4. Avenue de Mercade 33880 SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX

Téléphone 05 57 97 94 00 Télécopie 05 57 97 94 01

Ouverture de la mairie

Lundi 14 h 00 - 18 h 00 Du mardi au jeudi inclus 08 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 18 h 00 Vendredi 14 h 00 - 19 h 00 Samedi 09 h 00 - 12 h 00

Monsieur le maire reçoit

Le jeudi après-midi sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

Rencontre avec vos élus

José GARCIA Finances, Personnel Vendredi 15 h 00 à 17 h 00

André ROBERT Urbanisme, voirie, réseaux Mardi 16 h 00 à 17 h 00 et sur rendez-vous

Christian BRUNETIERE Travaux, bâtiments, cadre de vie Samedi 9 h 00 à 11 h 00

> Anne-Marie GAGNEROT Scolaire, Périscolaire Sur rendez-vous

> > Anne-Marie NEBAS Affaires sociales Sur rendez-vous

Marie-José CORJIAL Information, Communication Vendredi 16 h 00 à 17 h 00

Bernard MAUPOME Vie associative Samedi 9 h 00 à 11 h 00

Nous remercions nos partenaires-annonceurs qui contribuent à la réalisation de ce bulletin.

> Réservez-leur le meilleur accueil. La rédaction

Numéros de téléphone des services et bâtiments communaux

C.C.A.S	05 57 97 94 06
Bibliothèque	05 57 97 94 17
Point Info Jeunes	05 57 97 94 18
Accueil maternelle	05 57 97 94 10
Loustallaut- Centre de loisirs	05 57 97 94 16
Ecole maternelle	05 57 97 94 11
Club house Tennis	05 57 97 94 20
Accueil élémentaire	05 57 97 94 12
Local multiactivités pétanque	05 57 97 94 21
Ecole élémentaire	05 57 97 94 13
Salle du Lavoir	05 57 97 94 23
Restaurant scolaire	05 57 97 94 14
Musicaprais	05 57 97 94 22
APRODISC	05 57 97 94 24

Le Carnet

Inscriptions ayant fait l'objet d'un acte administratif reçu à la mairie (actes de naissance, décès...)

Bienvenue à

Octobre

Justine Décembre

MOESSARD

Julie

GRILLET



Se sont unis

Décembre

Jérôme CHEVALLIER _et Edwige TERRASSON



Nous ont quittés

Octobre

Claude VITRAC Anna **GUARINOS**

FERNANDEZ - Veuve SANCHIS Veuve

Novembre

Conception

Jeanne COURBIN Veuve DELERM

MARCOS

Décembre

BENAROUS David Ghislaine TOUZE

NADAL Jeanne

Désiré CARRANDIE

Veuve LARRERE

Sommaire

- A votre service
- De vous à nous
- Activité des élus Agenda Décisions du conseil Commissions municipales
- Actualité
- Dossier Le Conseil Municipal d'Enfants
- Vie Municipale Bibliothèque Centre de Loisirs
- Vie associative Pleins feux sur... Les associations
- Bon à savoir

Bulletin Communal d'Information

Directeur de publication Marie-José CORJIAL Responsable du Comité de Rédaction Josiane LARRIEU

> Impression Imprimerie CASTET, LANGOIRAN 05 56 67 52 24

> En couverture Les élections du Conseil Municipal d'Enfants



ul doute que l'année 2002 fera date dans nos mémoires et cela à plus d'un titre.

2002 année de l'euro. J'espère que cela ne complique pas trop votre quotidien et que vous aurez tôt fait de vous familiariser avec notre nouvelle

2002, ce sont aussi deux échéances électorales en France. Les 21 avril et 5 mai, nous choisirons le Président de la République et les 9 et 16 juin, les députés.

Je me dois de vous dire que j'ai décidé d'apporter mon parrainage à la candidature de Robert Hue pour les élections présidentielles. Ce choix est personnel et n'engage nullement les élus du conseil municipal en particulier. ni la commune de St Caprais et ses habitants en général. C'est dans un souci de clarté et de transparence que j'affirme mes opinions politiques. Cette démarche est pour moi, une règle primordiale. Les échanges, le brassage des idées, sont autant d'atouts qui favorisent l'écoute et alimentent la démocratie participative. Oui, je crois beaucoup au droit à la

2002 à Saint-Caprais sera animé du débat sur l'intercommunalité. Le regroupement en communauté de communes va sensiblement changer nos habitudes, il doit permettre une meilleure répartition des investissements et une amélioration du service rendu à l'administré. La difficulté pour chacun sera de savoir qui fait quoi. C'est pour cela que le processus doit être largement partagé et établi avec les habitants. Ne créons pas d'échelon administratif supplémentaire. Nous organiserons une série de rencontres

2002 verra aussi l'adoption du plan local d'urbanisme, élément déterminant pour le futur aménagement du territoire Saint-Capraisien.

2002 verra également toute une série de travaux, résultats de la signature de la convention d'aménagement du bourg avec le Conseil Général.

Pour finir je n'oublierai pas de saluer les nouveaux membres du Conseil Municipal d'enfants et leur souhaite de la réussite dans cet apprentissage à la citoyenneté. Qu'ils reçoivent au nom de tous les Saint-Capraisiens. toutes mes félicitations. .

Bonne année à toutes et à tous.

Jean-Paul PETIT

Décisions du Conseil

Octobre

+1 octobre

+2 octobre

Réunion SYTECEM

Réunion Faux-Assainissement

*4 octobre

Réunion collège de Latresne

*5 octobre

Chantier gymnase

Réunion Maires du canton

*6 octobre

Réunion de travail SYTECEM

*7 octobre

Rencontre avec le Sous-Préfet

Réunion SIAMD

+12 octobre

Rendez-vous chez le notaire

+13 octobre

Réunion SYTECEM : réflexion sur le Pays

+16 octobre

Commission d'Appel d'Offres : travaux gymnase

+17 octobre

Réunion PLU avec Cabinet APRI/im

+20 octobre

Réunion SYTECEM

+22 octobre

Rencontre avec la CAF à Cénac : Contrat Temps

Libres Jeunes *24 octobre

Rendez-vous avec le notaire

•26 octobre

Réunion SYTECEM

Réunion convention "utilisation informatique"

•29 octobre

Réunion de travail sur PLU

RIGOH

Novembre

•5 novembre

Réunion SYTECEM à Targon

Réunion OTEM à La Réole

•6 novembre

Rencontre avec les écoles pour préparation Conseil Municipal Enfants (C. M. E.)

•8 novembre

Assises de Pays à Tabanac

10 novembre

Réunion PLU avec le Cabinet APRI/im

+11 novembre

Cérémonie de Commémoration au Monument aux Morts

•13 novembre

Commission de sécurité

Rendez-vous avec le notaire : acte zone d'activité

+15 novembre

Réunion maires du secteur

•16 novembre

Election CME

17 novembre

Rencontre avec le Comité des Jumelages

21 novembre

Mise en place CME

•23 novembre

Réunion travail PLU

Torchère et signature CAB

*26 novembre

Conseil Syndicat SYTECEM

*28 novembre

Réunion SDAU

•29 novembre

Départ à la retraite Mme BOUEY

Décembre

+3 décembre

Réunion PLU

+4 décembre

Comité de pilotage C. I. P. D. à Fargues

•5 décembre

Bureau Amicale des maires

+6 décembre

Commission électorale

•12 décembre

Réunion conseil général : Eté Girondin

+13 décembre

Présentation projet de revalorisation des Gravières de Baurech avec l'association ADEL à Baurech

+14 décembre

Réception commission scolaire

Réunion SEMOCTOM

+15 décembre

Assemblée Générale " Ouvre Les Yeux "

•17 décembre

AITT

Conseil local de la poste à Cadillac

Principales abréviations employées

Association Intercommunale Transports Transversaux

CAB Convention Aménagement de Bourg CCAS Centre Communal d'Action Sociale CIPD Comité Intercommunal de Prévention de la

Conseil Municipal d'Enfants

OTEM. Office du Tourisme en Entre Deux Mers PLU Plan Local d'Urbanisme POS Plan d'Occupation des Sols Pôle de Séjour Organisé PSO.

Réalisation Environnement Valorisation REV SIAEA. Syndicat Intercommunal Adduction d'Eau et

d'Assainissement SIAMD. Syndicat intercommunal d'Aides Ménagères à Domicile

SDIS. Service Départemental Incendie et Secours Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple SIVOM Syndicat Intercommunal d'Electrification S.I.E.R.

SMOPAH Syndicat Mixte Opération Programmée Amélioration de l'Habitat

SYSDAU Syndicat Schéma Directeur Aménagement

SYTECEM Syndicat Tourisme en Coeur Entre Deux Mers

TRIUMPH-ADLER

Photocopieurs

DEMO

EQUIPEMENT DE BUREAU

155, Av. d'Eysines 33 110 BORDEAUX - LE BOUSCAT

Tél: 05 56 02 18 97



Ouvert toute l'année Mardi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h Vendredi Nocturne 21 h Samedi sans interruption de 9 h à 17 h

33 880 St Caprais de Bordeaux -Tél:05 56 21 36 00

Décisions prises à l'unanimité sauf précisions contraires

Conseil du 15 octobre

- □ Voter un avenant concernant les travaux supplémentaires du gymnase d'un montant de 299 388,33 F et pour la maîtrise d'œuvre d'un montant de 38 920. 48 F.
- ☐ Décider d'adresser une demande d'aide au Conseil général pour les travaux supplémentaires nécessaires au gymnase.
- ☐ Dans le cadre des modifications dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU ex POS), voter la présentation supplémentaire demandée par le Cabinet d'études APRI/im de 30 000 F. Adresser une demande de subvention au Conseil Général
- □ Décider le renouvellement du contrat d'assurance souscrit à la C. N. P. (Caisse Nationale de Prévoyance) concernant les personnels communaux.
- ☐ Décider le versement de primes de fin d'année aux personnels.

Conseil du 19 novembre

- ☐ Informer les membres du conseil de la composition du Conseil Municipal d'Enfants et de son fonctionnement.
- ☐ Désigner Ph. FORESTIER en qualité d'animateur-coordinateur du Conseil Municipal d'enfants, A. M. NEBAS en qualité de présidente du Comité d'Ethique et A. CAILLAUD comme
- ☐ Voter le renouvellement du contrat emploi consolidé concernant un employé du service technique à compter du 01. 02. 02.
- ☐ Voter une décision modificative destinée à abonder le chapitre concernant les personnels pour un montant de 720 000 F en raison des dépenses supplémentaires (suppléants, entretien de nouvelles surfaces...).
- □ Voter le prélèvement sur le compte « Charges de caractère spécial » d'une somme de 22 149 F destiné à couvrir les frais restant à la charge de la commune après la perte du procès pour récupérer la T. R. E. (Taxe de Raccordement à l'Egôut).
- □ Décider l'octroi d'une avance de trésorerie de 23 000 F à l'association Musicaprais afin de couvrir le coût des différents concerts donnés dans le cadre des 10 ans de cette association.
- ☐ Décider d'affecter au compte 17 matériel, les 151 000 F imputés par erreur en section investissement.
- □ Décider le prélèvement d'un montant de 400 000 F sur le compte 47, "bâtiment technique", afin de financer les travaux supplémentaires du gymnase.
- ☐ Décider de prolonger pour l'année 2002 la ligne de trésorerie contractée en novembre 2000 au taux de 3.60 %.
- ☐ Décider le renouvellement du bail accordé à l'association Concordia pour un montant de 2 500 F par mois avec la possibilité, sur demande écrite, d'utiliser la Maison de Loustallaut.
- ☐ Adopter le rapport annuel de l'année 2000 du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau et d'Assainissement.

- ☐ Décider le relèvement de la part communale de l'assainissement de notre commune de 4, 30 F à 5, 90 F de manière à payer les travaux d'entretien et de réhabilitation nécessités par notre réseau.
- ☐ Prendre une délibération afin d'entériner la présence au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau et d'Assainissement de 2 demi-journées par semaine d'une secrétaire de la Mairie de Saint-Caprais à compter du 21, 09, 01,

Conseil du 17 décembre

- □Décider à la demande du percepteur un transfert de crédit d'un montant de 500 000 F du compte 27-64 (créances sur particuliers) au compte 21-38 (autres constructions).
- □ Autoriser le constat de conversion en euros concernant le contrat DALKIA (gestion des installations techniques, entretien des chaudières) et la facturation des encarts publicitaires du BCI.
- □Autoriser le reversement à notre commune de la taxe de 22 F prélevée sur chaque permis de chasse et reversée à la commune siège du comptable (Cambes).
- Dans le cadre des mouvements des personnels, autoriser la suppression du poste Adjoint Administratif 2ème classe et son remplacement par la création de deux postes agents administratifs à temps non complet. 1 abstention.
- □Après démission du personnel du service technique (poste d'agent d'entretien espaces verts) autoriser le remplacement par la création d'un poste d'agent technique, l'entretien des espaces verts sera en partie sous-traitée (élagage, taille...) le reste sera assuré par le service technique.
- Autoriser les travaux prévus dans le cadre du F. D. A. V. C. (Fonds d'Aide à la Voirie Communale) concernant la VC 8 Tempête, La Garenne, VC2 Fontainebleau, VC 4 Limancet pour un montant de 610 550 F. Ce fonds permet d'être aidé à hauteur de 35 % des travaux dans un maximum de 500 000 F. La maîtrise d'œuvre est confiée à la D. D. E. pour 7 935, 76 euros.
- □Donner son accord pour le lancement de la consultation concernant la désignation du bureau de contrôle pour les travaux du domaine de Loustallaut.
- Donner son accord pour abonder la subvention du C. C. A. S. à hauteur de 39 500 F afin de couvrir le versement de primes de fin d'année aux personnels hors statut.
- puissent quitter le SYTECEM et demander leur rattachement au Pays Libournais.

□Donner son accord afin que les communes du canton de Branne

Décider la fermeture de la mairie pendant les fêtes de fin d'année du vendredi 21 décembre à 19 h 00 au mercredi 26 décembre à 8 h 00 et du vendredi 28 décembre au mardi 2 janvier à 8 h 00.

ERRATUM

Décision Conseil Municipal du 16 juillet 2001

Concernant une aide matérielle d'un montant de 3 000 F pour les nouveaux locaux de l'ULCGT à Cenon. Vote: 17 pour; 3 contre

dessine

Cambes,

nouveau.

Salleboeuf.

et Carignan.

Dans le canton de Créon.

hormis la communauté de

communes déjà constituée

autour de Créon, un nouveau

territoire de 7 communes se

Bonnetan, Fargues, Tresses

Saint-Caprais

Camblanes, Cenac, Baurech,

de rappeler la position du

Conseil Municipal, à savoir

que le regroupement en

communauté de communes

demande de la part de

chacun, un état d'esprit

comprendre que le sentiment

On

C'était l'occasion pour lui

Tabanac et Le Tourne).

Pompignac,

Camarsac,

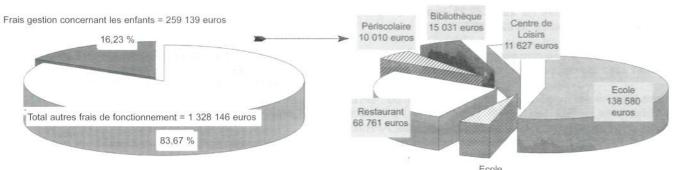
Quinsac,

peut



Connaissez-vous la part de dépense de fonctionnement consacrée aux enfants ?

Répartition des dépenses de fonctionnement concernant les enfants pour une année.



Ecole : coût moyen d'un enfant scolarisé

(Ecart dû à l'emploi de 4 ATSEM en maternelle)



en maternelle 891 Euros (5 842 F)



en élémentaire 197 Euros (1 294 F)



Restaurant coût d'une journée : 315 Euros (2 066 F)



Bibliothèque coût moyen d'un enfant 45 Euros (294 F)

Environnement

Le challenge du verre

Malgré le nombre croissant de personnes qui font l'effort de trier, un emballage en verre sur deux n'est toujours pas recyclé.

Le SEMOCTOM récupère en moyenne 25kg / an par habitant; on pourrait envisager d'en collecter au moins 36 kg. Le verre d'emballage est recyclable à 100% et à l'infini. Un emballage en verre qui n'est pas recyclé est dangereux et définitivement perdu.

Le SEMOCTOM (Syndicat de l'Entre Deux Mers Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères) met en place une opération de sensibilisation sur le recyclage du verre, en partenariat avec le verrier BSN.

Cette opération intitulée "Challenge du Verre" comprend :

- · la mise à disposition dans chaque foyer d'un sac de pré-tri facilitant le transport des emballages jusqu'à l'espace collecte le plus proche,
- des visite d'élus aux usines IPAQ et BSN de VAYRES.
- · une exposition itinérante.

La commune de Saint Caprais de Bordeaux s'inscrit dans cette démarche et adhère à la volonté du SEMOCTOM d'améliorer la collecte et le recyclage du

euros

Ce challenge va commencer pour nous par la distribution de sacs qui seront répartis dans chaque foyer. Le conseil municipal enfants, à travers sa commission environnement, sécurité, solidarité, prendra part à la mise en place de cette distribution ainsi qu'à la sensibilisation correspondante.

Une exposition sera mise en place à la bibliothèque et fera l'objet d'une animation sur ce thème.

Par ailleurs, un groupe d'élus se déplacera le 18 mars à l'usine de recyclage du verre à VAYRES.

Nous sommes tous concernés par l'importance du tri et du recyclage des

déchets : profitons de ce challenge pour associer tous les habitants (enfants, parents, élus) à cette démarche citoyenne.

Communauté de communes



Les réunions se succèdent, la réflexion se poursuit, le choix du territoire de la future communauté de communes est difficile. Plusieurs numéros du B. C. I. ont abordé le sujet de l'intercommunalité. Aujourd'hui, où en sommes-nous ?

> Une réunion publique d'information a eu lieu à Saint-Caprais (voir p 12).

Intercommunalité

d'être dépossédé d'un certain nombre de décisions soit fort, mais le partage des responsabilités, l'assurance d'un service de qualité aux citoyens, la volonté de coopérer doivent l'emporter.

Un des volets de la loi porte sur la simplification Le 15 novembre, le maire administrative. Ne devonsnous pas, dans le cadre du Bordeaux , J. P. PETIT, choix, avoir à l'esprit la invitait ses collègues des suppression de plusieurs communes n'ayant pas syndicats intercommunaux? encore déterminé de choix définitif de territoire (Latresne,

Cette réunion s'est tenue à la mairie de Saint-Caprais. Les communes de Le Tourne et Cambes n'ont pas souhaité y participer. En conclusion. les membres ont demandé à M. Guy TRUPIN, Conseiller Général et Maire de Camblanes, de rencontrer les différents conseils municipaux afin de proposer pour le début 2002, un projet de regroupement, si possible avec les 9 communes.

Pays: Coeur Entre Deux Mers

La loi Voynet du 25 juin 1999 précisait dans son article 25 : « lorsqu'un territoire présente une cohésion géographique, culturelle, économique et sociale, il peut être reconnu à l'initiative de communes ou de leurs regroupements, comme ayant vocation à former un pays ».

Le pays ainsi créé n'a pas vocation à devenir un échelon administratif supplémentaire.

C'est un lieu d'action collective qui fédère des communes, des regroupements de communes, des organismes socioprofessionnels, des entreprises, des associations autour d'un projet commun développement.

60 communes (dont Saint-Caprais) sont réunies au sein du SYTECEM qui est porteur d'une réflexion sur l'élaboration d'un dossier de démarche Pays « Le cœur Entre Deux Mers » regroupant 3 cantons : Cadillac, Targon et Créon.

Le 8 novembre à Tabanac, au cours des premières assises, le résultat d'une étude a été présenté à plus de 400 personnes présentes, dont une grande partie d'élus municipaux.

Cette étude portait à la fois sur les opportunités et les menaces, mais également sur les forces et les faiblesses.

La demande de nature, la proximité de l'agglomération bordelaise, le tourisme, les nouvelles technologies sont au rang des opportunités.

L'immobilisme, le mitage de l'urbanisation, la perte d'identité, par contre peuvent être des menaces.

La vie associative, le patrimoine architectural, la viticulture, l'environnement paysager, Garonne, sont les atouts indéniables de notre territoire et s'opposent à quelques faiblesses que sont le

manque de services, la structuration intercommunale, le déficit du logement, le manque d'emplois et les difficultés de déplacement.

C'est une véritable révolution dans la structuration du territoire que nous traversons. Le pays sera un espace où naitront des projets qui seront alors portés par les communautés de communes.

Une nouveauté au sein de l'instance dirigeante des pays ; les élus ne seront plus les seuls à décider puisque la loi oblige à la création d'un conseil de développement dans lequel siègeront des associations, des professionnels, des services...

Social

Nouvelles d' A. I. T. T.

L'Association Intercommunale Transports Transversaux va bien et répond de plus en plus aux besoins des habitants du canton.

L'équipe qui assure les transports a noué avec de nombreux usagers des liens amicaux.

En cette fin d'année, c'est avec plaisir que le Conseil d'Administration de l'association se joint à elle pour souhaiter à tous les meilleures fêtes possibles et une bonne et heureuse année.

L'A. P. A.: Allocation Personnalisée à l' Autonomie

L'A. P. A. succède à la PSD (Prestation Spécifique Dépendance) à partir du 1er janvier 2002.

Etre dépendant, c'est être dans l'incapacité médicalement constatée, d'accomplir seul, les gestes de la vie quotidienne : se déplacer, se laver, s'habiller, s'alimenter.

Combien coûte la dépendance ?

Une assistance à domicile varie de 1300 à 3 000 euros par mois (9 000 à 20000 F).

L'hébergement en établissement spécialisé varie de 1300 à 2 750 euros par mois (9 000 à 18 000 F).

Les personnes de 60 ans et plus qui se trouvent dans l'incapacité d'assumer les conséquences de la perte d'autonomie liée à leur état physique ou mental, qu'elles résident à leur domicile ou en établissement, pourront bénéficier de l'A. P. A. .

L'attribution de l'A. P. A. n'est pas soumise aux conditions de ressources mais le montant alloué est fonction du niveau des revenus. Une participation de prise en charge est demandée au bénéficiaire.

Contrairement à la P. S. D. (Prestation Spécifique Dépendance), l' A. P. A. ne fera pas l'objet d'un recours sur la succession du bénéficiaire, ni sur le légataire, ni sur le donataire.

Son montant sera calculé par application d'un barème national et revalorisé chaque année. Il sera le même sur tout le territoire à degré de dépendance et niveau de ressources identiques. A titre indicatif il sera de 457 à 1 067 euros par mois (3 000 à 7 000 F).

Cross du Coeur : Courir pour la bonne cause

Dimanche 17 février 2002 aura lieu le 6ème Cross du Coeur

Organisée par le C. C. A. S. et l'association BOOJOVTT, cette manifestation a pour but de récolter des denrées alimentaires (huile, farine, sucre, petits pots pour bébé et lait maternisé) au profit des Restaurants du Coeur.

Alors, tous à vos baskets et rendez-vous dès 15 h 00 Plaine Bernardin.

Braderie de Vêtements

Le samedi 7 décembre 2001 avait lieu au Presbytère, la première braderie de vêtements au profit du C. C. A. S.

Devant la réussite de ce premier essai, cette opération sera renouvelée tous les trimestres.

Les informations concernant la prochaine date vous seront données ultérieurement.

Urbanisme

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Les travaux de réflexion concernant la réalisation du Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD) sont maintenant largement entamés.

Ceux-ci ont permis de préciser les axes de développement envisagés pour notre commune :

- réaffirmation de Saint-Caprais en tant que commune viticole, souci de l'environnement, de poursuivre une politique du cadre de vie,
- expansion de la commune avec notamment un bourg plus densifié, grâce à une urbanisation maîtrisée,
- préservation des noyaux bâtis par la réhabilitation des logements vacants, traitement de la route départementale pour donner plus d'aisance aux maisons, protection des hameaux,
- étude et développement de liaisons paysagères entres les différents secteurs de la commune.
- prise en compte des besoins en équipement par la réalisation d'équipements sur la commune ainsi que dans une démarche intercommunale en répartissant entre communes voisines, les investissements,
- prise de mesures de protection pour les espaces naturels et les espaces bâtis remarquables.

cles axes de chacun l'objet d'une chacun l'objet d'une étude au cours de séances de travail réunissant outre le

Cabinet APRI/im chargé de la révision, des élus ainsi que, suivant les sujets

Saint-Caprais-de-Bordeaux

ANALYSE
PAYSAGERE

Le document consultable à la mairie

abordés, les représentants des différents ministères ou organismes concernés (INAO, Chambre d'Agriculture...).

A l'issue de l'examen de tous ces points, le Plan Local d'Urbanisme définitif et le réglement seront définis.

Toutes les personnes intéressées par ces travaux, peuvent consulter à la mairie, les différents documents qui ont permis l'avance de ce travail : étude paysagère de la commune, exposé des choix en vue de l'élaboration du PADD..., comparaison des recensements de 1990 et de 1999 concernant la population et le logement.

L' hydrocurage du réseau d'eau pluviale

L'entreprise H2a de Mérignac a réalisé l'hydrocurage du réseau d'eau pluviale : 6 000 mètres de canalisations et une cinquantaine de grilles avaloirs ont été nettoyées.

18 m³ de boues ont été retirés.

Coût de l'opération 10 455,12 euros (101 379 F)

ELECTRICITE GENERALE

BATIMENT - MAGASIN - INDUSTRIE - RENOVATION

Chauffage électrique Ventilation Mécanique

Tous Dépannages

HERVE MOGA

ALARME

Lieu dit "Aux BASANES" 33 880 St CAPRAIS DE BORDEAUX

Tél: 05 56 78 74 11

Vie associative

Réception du Comité des Jumelages

Le samedi 17 novembre 2001, le Conseil Municipal recevait , le nouveau bureau du Comité des Jumelages de Saint-Caprais de Bordeaux.



Les discussions vont bon train

Lors de cette réunion, les nouveaux membres se sont présentés et ont reçu les félicitations de l'ensemble du conseil. Des projets ont été exposés et des discussions ont été engagées.

Ce rendez-vous, qui permit d'élargir les horizons et de voir naître de nouvelles idées, s'avérait nécessaire car le Comité des Jumelages travaille en étroite collaboration avec la municipalité.

Travaux du Complexe sportif

Les travaux du complexe sportif sont enfin terminés. Le basket, la gym enfants, la gym adultes, le tennis, le Club de l'âge d'or et les écoles de Saint-Caprais, peuvent à nouveau utiliser les différentes salles pour leurs activités.

Avec la réhabilitation de la salle annexe (ancienne salle 2-3) qui avait été détruite lors de la tempête de 1999, l'ensemble est redevenu une véritable fourmilière de sportifs en herbe ou confirmés : on ne compte en effet pas moins de 132 heures d'utilisation par semaine : 82 heures pour le gymnase, 50 heures pour la salle annexe.

Scolaire

Conseils d'école : bilan

Les conseils d'écoles ont eu lieu au mois de novembre. Les effectifs étaient à l'ordre du jour.

Ecole élémentaire

La baisse des effectifs pour l'année prochaine a été mise en exergue. On compte, cette année, 177 écoliers. Pour la rentrée 2002/2003, les prévisions sont de 166 élèves. Les arrivées en CP ne compensent pas les départs des CM2. S'il n'y a pas de nouvelles inscriptions, un blocage, voire une suppression de classe peut être envisagé.

Afin de se prémunir face à cette mesure, la municipalité a envoyé un courrier à l'Inspection Accadémique en signalant la création de 2 lotissements "Le Bourg" et "Le Vallon". En 2001, on constate 52 constructions nouvelles.

Le conseil d'école reste très attentif à cette situation et est prêt à intervenir si besoin est.

Autres points abordés : le réglement intérieur de l'établissement, l'aménagement de la cour, l'amélioration des locaux, le projet d'école, les intervenants extérieurs...

Projet "lecture"

Celui-ci, étendu sur 3 ans, arrive à son terme. Le bilan est positif grâce, en majeure partie, à l'investissement des enfants. Il a donné lieu, à des réunions de délégués, à la création d'un journal scolaire ainsi qu'à des activités d'expression et de communication.



Quand la maternelle va à la bibliothèque

Intervenants extérieurs

Deux personnes ont été désignées par l'Inspection Académique : Mme DAMADE pour l'enseignement de l'anglais aux CM1 et CM2 et Mme GODARD pour l'enseignement de la musique (7 heures par semaine).

Ecole Maternelle

107 enfants sont cette année scolarisés à l'école maternelle de Saint-Caprais.

Les instituteurs ont répondu aux interrogations des parents quant à l'inscription d' enfants très jeunes (2 ans).



Jacqueline, une ATSEM à l'heure du goûter

Le rôle des A. T. S. E. M. (Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles) :

- aide matériel : entretien du petit matériel
- aide physique : participation aux activités de la journée, sieste des petits, passage aux toilettes, habillage des enfants...
- aide à la surveillance dans la cour
- aide pédagogique : animations des ateliers sous la tutelle des maîtresses.

Comme l'ont spécifié les enseignants, les ATSEM ont un rôle très important et complémentaire avec le leur et ceci pour le bon déroulement de la journée.

La cour d'école s'agrandit

La convention d'aménagement du bourg étant signée, la cour de l'école va être agrandie ; d'ores et déjà, l'achat de jeux est envisagé : trottinettes, tricycles, brouettes, ...

Intervenant à l'école

Mme GODARD, enseignante de musique, interviendra deux heures par semaine, soit 1/2 heure par classe.

Prévention bucco-dentaire

Une campagne aura lieu cette année dans la classe de grande section et débutera début janvier.

Personnel

Mouvements au sein du personnel

Service Administratif

Départ

Après 13 années passées au service administratif de la commune, Catherine CHAPPELIN-ROGER a demandé sa mutation pour la commune de Sadirac.

La rédaction du BCI lui souhaite une bonne poursuite de carrière.

Arrivée

Fabienne MENERET a intégré l'équipe du personnel communal et s'occupe de la comptabilité.



Celle-ci a déjà effectué un remplacement de 7 mois à ce poste et connaît donc déjà la mairie de Saint-Caprais.

Bienvenue à cette jeune maman de deux petites filles de 7 et 4 ans.

Changement au service technique

Le service technique compte un nouvel employé dans ses rangs. En effet, la municipalité vient de recruter Eric MOREAU en remplacement de Jean-Christophe LAMBERT, démissionnaire. Jeunesse

Commission réflexion jeunesse

La commission municipale jeunesse, renouvelée avec l'arrivée de la nouvelle équipe municipale a souhaité que la commission "réflexion jeunesse" continue ses travaux.

En effet, cette commission extra municipale permet les échanges entre élus, professionnels de l'enfance et de l'adolescence, parents et représentants de la vie associative, tous concernés par les questions de la jeunesse et leurs attentes.

Cette commission, lieu de réflexion permet la confrontation des idées et grâce aux compétences de ses membres, l'étude de projets innovants.

Membres du Conseil

Mmes Anne-Marie NEBAS, Corinne PROVOST MM. Alain CAILLAUD, Philippe FORESTIER

José GARCIA, Serge LARQUIER, Jésus PEREZ, Jean-Paul PETIT

Membres extérieurs

Mmes CHARRAUD, Françoise RIVES, Karine VIEIL,

MM Michel BORD, François LARDIN,

Pierre SERRAILLE

Représentants d'associations :

F. C. P. E., Football, Basket, Gym enfants, Tennis

Cellule de veille

Comme nous vous l'expliquions dans le précédent Bulletin Communal, et suite aux nombreuses incivilités constatées aux mois de juillet et août, une procédure judiciaire est en cours.



Sa poursuite a été décidée lors de la convocation du 30 octobre 2001 devant le Procureur de la République.



Thé dansant

Le samedi 27 octobre, rendezvous était donné aux amateurs de valse, tango et paso, pour un après-midi convivial dans la salle du restaurant scolaire.



Sur la piste, les soucis s'envolent :

Comme chaque année, le thé dansant a été très apprécié, animé par un orchestre de qualité, celui de Claude DAVID, ambiance chaleureuse, décor provençal.

C'est toujours un moment agréable pour nos aînés de se rencontrer, bavarder, danser et tous se sont donnés rendez-vous l'année prochaine.

Cérémonie du 11 novembre

Cette année, la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a réuni les Anciens Combattants de Saint-Caprais de Bordeaux et de Tabanac ainsi que le Conseil Municipal de la commune.



M. BOUEY, M. COULEAU, M. PETIT

A cette occasion, au titre de reconnaissance de la nation, M. Jean COULEAU recevait la médaille AFN (Afrique du Nord).

Après la minute de silence en mémoire des disparus, les participants étaient invités à prendre part au vin d'honneur offert par la municipalité.

Réunion publique

Le samedi 10 novembre, les habitants de notre commune étaient invités à venir débattre sur le thème « Quelle Communauté de communes pour demain ? dans quel pays ? ».

Après avoir rappelé la situation du canton de Créon qui comprend déjà une communauté de communes existante, celle du Créonnais, et une en voie de réalisation avec les communes de Tresses, Camarsac, Salleboeuf, Bonnetan, Pompignac, Fargues Saint-Hilaire et Carignan, J. P. PETIT a retracé les nombreuses réunions qui ont eu lieu avec les autres communes et relaté les difficultés rencontrées dans la définition du territoire.

Les participants, parmi lesquels un certain nombre de représentants de la vie associative, ont tout au long de ce débat eu à cœur de s'informer.

Mais ils ont également souligné combien pour eux l'intercommunalité est devenue une pratique courante et ont fait part de leur sentiment : en se groupant, on peut effectivement réaliser des projets à une plus grande échelle, dans de meilleures conditions financières.

Au cours de cette matinée, deux idées ont été avancées :

- Organiser régulièrement des réunions-réflexion et libre échange sur des thèmes spécifiques tels que :
 - intercommunalité et vie associative ?
 - quelle gestion des réseaux : voirie, électricité publique, eau, assainissement... ?
 - quels projets nouveaux pourraient-être réalisés à plusieurs communes incidences fiscales ?
 - social: Centre Communal d'Action Sociale, Contrats temps Libre Jeunes, Point Info Jeunes, Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance...
 - qu'entend-on par intérêt communautaire ?

Pourquoi ne pas envisager un référendum d'initiative locale ?

Départ à la perception de Cambes

En poste à la perception de Cambes depuis 1963, Ginette BOUEY vient de prendre une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons de tout coeur d'excellentes grandes vacances...



Ginette (5ème à partir de la gauche) entourée de M. Delmont, Trésorier de Cambes et de ses collègues , lors de la petite fête du 29 novembre organisée en son honneur.

Allumage de la Torchère et signature de la Convention d'Aménagement de Bourg

Le vendredi 23 novembre, les habitants de Saint-Caprais de Bordeaux étaient invités à participer à cette cérémonie.

Tout d'abord, devant le restaurant scolaire et sous l'oeil attentif de M. Jean TOURRES, délégué Régional de Gaz de France en Aquitaine, J. P. PETIT, maire de Saint-Caprais, a allumé symboliquement une torchère.

Au cours de son intervention, il a résumé le déroulement de ce chantier qui a nécessité la pose de 14 000 m de canalisations souterraines. Enfin, après 18 mois de travaux, 176 foyers ainsi que de nombreux locaux professionnels et certains bâtiments communaux sont maintenant équipés.

Il a également rappelé que le choix, fait par le conseil municipal, d'ouvrir son territoire au gaz tout en respectant l'environnement, a permis d'élargir la palette des possibilités d'énergie sur la commune.

Dans un deuxième temps, en présence de M. Philippe MADRELLE, Président du Conseil Général, de M. Guy TRUPIN, Conseiller Général et de Mme Odette TRUPIN, Députée, avait lieu la signature de la convention d'aménagement de Bourg.



J. P. PETIT et P. MADRELLE pour la signature officielle

Cette signature a constitué pour l'ensemble du conseil, un moment important. Ce dossier présenté depuis de nombreuses années, trouvait enfin là une juste conclusion. Grâce à cette signature, d'importantes opérations d'aménagement vont pouvoir se dérouler permettant de finaliser la restructuration du cœur du village tout en obtenant le soutien financier du Conseil Général.

Viticulture et pesticides

Dans le cadre d'un cycle de conférence concernant la viticulture et les pesticides, l'association «Vivre en entre Deux mers», organisait le jeudi 6 décembre dernier, une réflexion sur les pratiques phytosanitaires en viticulture.

Rendez-vous était donné dans la salle des Banquets, où une soixantaine de personnes se sont retrouvées pour débattre sur ce sujet.

Plusieurs interventions étaient au programme

- les techniques d'application et les matières actives, par Antoine SCHREIBER, formateur viticole / vinicole et militant d'Aquitaine Alternatives,
- les problèmes de santé liés à l'application des matières actives utilisées, par le Docteur BALDI du laboratoire Santé Travail ' Environnement, Université de Bordeaux 3.

 les problèmes de diffusion des matières actives dans l'environnement, par Mme CEREZUELLE de la SEPANSO.

L'assistance a suivi avec énormément d'attention l'intervention de M. Bernard LAFOND, exploitant de la Ferme des Légumes Oubliés de Sadirac. Celui-ci a mis en exergue l'intérêt de la viticulture biologique qui refuse l'utilisation des produits chimiques de synthèse, dont on ne connaît pas le devenir à court, moyen ou long terme.

Le public a ainsi pu mieux comprendre le fonctionnement des sols par des méthodes d'investigation plus fines des transferts minéraux dans le végétal et surtout de la solidarité végétale.

Cette conférence, qui avait pour but de sensibiliser, informer, former et faire connaître les pesticides, un concept simple mais une réalité complexe, a réussi son pari à Saint-Caprais de Bordeaux.

Concerts de Brian STANBOROUGH

A l'occasion des 10 ans de Musicaprais, Saint-Caprais accueillait Maître Brian STANBOROUGH, pianiste et concertiste international. La municipalité osait ainsi le pari de la musique classique.



... et le pianiste devient loup !

Jeudi 22 et vendredi 23 novembre : Les enfants d'abord

Les deux premiers jours, l'artiste a effectué avec les enfants des écoles de Saint-Caprais, Cenac, Camblanes et Meynac, Tabanac, Madirac, Le Tourne et Haux, des séances d'éveil musical. Brian STANBOROUGH a en effet à coeur de faire découvrir la musique aux enfants, pour en faire "les futurs auditeurs de demain".

C'est ainsi qu' un peu partout dans le monde, au gré de ses déplacements, il va à la rencontre d'un jeune public, qui lui est très attaché. Six séances ont été présentées et plus de 650 enfants se sont succédé pour apprécier le spectacle.

Dès les premières notes, les jeunes auditeurs se sont laissés entraîner dans le monde envoûtant de la musique et n'ont pas hésité à participer en rythmant de leurs mains "La Marche Turque" de Mozart et en réagissant à la mélodie.

Les enfants ont ensuite été conviés à entrer au pays des merveilles, grâce à la magie des contes.

Dany GIRALT, conteuse professionnelle, narrait aux enfants des écoles élémentaires, le magnifique "Carnaval des animaux" de Saint-Säens tandis que les maternelles allaient à la rencontre de "Pierre et le loup" de Prokoviev.

Et tout cela accompagné au piano par Maître Brian STANBOROUGH, qui n'a pas hésité à endosser le rôle du loup.

Un moment fort agréable que nos chères têtes blondes n'oubliront pas de sitôt!

Samedi 24 novembre Un récital d'oeuvres romantiques

Une soirée réussie par une vertigineuse musique.

40 ans de carrière

Son premier récital donné à l'âge de 8 ans, il est alors formé par de célèbres pianistes russes. En quelques années, il va remporter la bourse Paling, entre au conservatoire de Sydney et se fait connaître dans la "Rhapsody in blue" de Gershwin. Plus tard, il dirigera des représentations avec l'Australian Elizabethan Theater Trust Opéra avant d'entrer dans la compagnie d'opéra Sytherland Williamson.

Puis il travaillera à l'enregistrement de la "Tosca" et du "Trouvère". Il est ensuite nommé directeur de la musique et chef d'orchestre pour la saison d'inauguration du National Chamber Opera d'Australie et également directeur artistique et chef d'orchestre pour le Festival Strauss à Nîmes. Avec le concours de France Telecom Fondation, Brian STANBOROUGH, a gratifié l'assistance d'un récital de piano (d'œuvres romantiques) consacré à Chopin, Beethoven, Granados et Liszt.

Le public a été ébloui, Maître Stanborough par son débordement d'énergie et ses

pointes d'humour a impressionné : ses interprétations bouleversantes et émouvantes nous ont tour à tour laissé déguster des variations primesautières dans leur vivacité, alanguies dans leur ralenti, sensuelles et rafraîchissantes dans leur virtuosité.

Un bravo parfaitement mérité à Brian STANBOROUGH pour sa performance largement applaudie par un public enthousiaste.



La magie est en route

Un grand merci à Musicaprais, à l'équipe municipale (employés municipaux et élus) et à la paroisse, qui se sont dévoués pour assurer ce spectacle qui s'est terminé par la réception à la mairie de Brian STANBOROUGH et de son équipe technique.

Dès le lendemain matin, l'artiste s'envolait vers l'Australie, pour enchanter le public de Sydney.

Noël des écoles

Comme chaque année, les écoles de Saint-Caprais ont voulu marquer les fêtes tant attendues de fin d'année. Chose faite, et "fête" réussie!



La jeune fille et la sorcière

Cette année encore, le spectacle de Noël a enchanté les écoliers Saint-Capraisiens.

Rendez-vous leur était donné le vendredi 14 décembre avec la compagnie Magicolo, pour un conte féérique : "l'Apprenti sorcier".

Le jeune public qui était pris à témoin participait activement à l'apprentissage de Magicolo, apprenti vif et joyeux d'un vieux magicien. Mais il n'a pu empêcher l'apparition de Crapula la sorcière....

Les enfants ont été subjugués par les nombreux tours de magie : apparitions de colombes, de lapins, tours de passe-passe et ballets de foulards multicolores, jeux avec le feu, sabres et transformation de la méchante sorcière en merveilleuse princesse... car comme dans tous les contes, tout est bien qui finit bien !

Une semaine après, le Père Noël est discrètement passé dans les classes pour déposer les cadeaux sur les bureaux des enfants ou au pied du sapin.

Cérémonie des voeux

Réception Communauté scolaire

Le vendredi
14 décembre, au
r e s t a u r a n t
scolaire, la
m u n i c i p a l i t é
accueillait la
c o m m u n a u t é
scolaire ainsi que
le personnel pour
la traditionnelle
réception de fin
d'année.

J. P. PETIT, maire de Saint-Caprais et A.M. GAGNEROT, adjointe à la Commission Scolaire et Périscolaire, ont remercié tous ceux qui oeuvrent tout au long de l'année pour assurer au sein de l'école les meilleurs services aux enfants.

Une manifestation placée sous le signe de la convivialité!

C'est le 5 janvier, dans le gymnase, au nom de la municipalité, que le maire, J. P. PETIT, recevait l'ensemble de la population pour le

Près de 400 personnes avaient répondu à l'invitation.

traditionnel échange des voeux.

Au cours de son discours de bienvenue, il indiquait : "il est important pour notre commune d'avoir des occasions telles que celles-ci, de nous rencontrer de manière formelle. C'est ce qui fonde la cohésion qui bâtit le Saint-Caprais d'aujourd'hui".

Il portait l'accent sur la citoyenneté et la nécessité de participation, en précisant que si nous avons tous des droits, nous avons aussi tous des devoirs.

Remerciant tour à tour ses collègues du conseil Municipal, les employés communaux, les responsables d'associations, les services publics, il commentait le passage à l'Euro : "Que va nous apporter cette monnaie européenne ? une répartition des richesses plus équitables? Une Europe plus sociale ? L'Euro sera-t-il un instrument au service des puissances financières ou au service du développement et du progrès social ? Les réponses restent encore à écrire".

Des devoirs des élus, il en retiendra un : rendre compte : c'est ce qu'il fit sur les différents dossiers en cours, qui seront les sujets de l'actualité 2002.

Il a conclu en souhaitant bonheur et prospérité à toutes et à tous. Après avoir offert une rose à chaque Saint-Capraisienne présente, il a levé son verre à la santé de chacun.



Une assistance attentive au discours du maire

Un spectacle du "coeur"

Après avoir échangé leurs voeux et s'être restaurés autour d'un buffet convivial, les invités ont eu l'immense plaisir de participer à une représentation de la "Compagnie Le Coeur en Fête" de renommée nationale, qui a posé pour un soir, ses instruments de musique à Saint-Caprais.

Le spectacle proposé, "La France en Chanson" opérait un panorama musical sur l'ensemble du XX ème siècle : du french cancan au twist, en passant par le rock n'roll, le charleston, les yéyés, les chansons d'opérette ou encore les comédies musicales contemporaines.

Les choristes talentueux ont entraîné le public dans un tourbillon magique composé des airs qui ont orchestrés notre temps.

Le Conseil Municipal d'Enfants

a création de ce conseil municipal d'enfants s'inscrit dans une démarche globale envers la jeunesse. De multiples actions ont déjà été mises en place durant ces dernières années.

A quoi sert un Conseil Municipal d'Enfants ?

C'est d'abord un moyen de leur donner la parole, c'est un apprentissage de la citoyenneté, c'est l'envie de participer au devenir de sa commune.

142 enfants nés entre 1991 et 1995 se sont inscrits sur les listes électorales à la mairie de Saint-Caprais par l'intermédiaire ou non de leur école. 35 d'entre eux se sont portés candidats (13 nés en 91, 9 en 92 et 13 en 93).



Les courageux candidats

La campagne électorale

ans le contenu ant fourni une le élementaire.

Tout candidat est par ailleurs, allé à la rencontre de ses "copains" électeurs en présentant son projet dans chacune des classes.



Une campagne très active et riche dans le contenu

des idées : chacun des candidats ayant fourni une

profession de foi affichée devant l'école élementaire.

L'affichage dans le hall de la mairie

NETTOYER LES TAGS

RESPECTER LES AUTRES

Curriers entremble

- une piète cyclable

- une aira de jui arménagée

au centre du nrillage

Cirôns

- RESPECTER LES AUTRES

- des liens aute les

Les professions de foi... c'est

Votez pour plus de sécurité dans notre village.

ST - Carrais

 Votez pour plus de propreté dans notre village. Dans le cadre du Contrat temps Libres jeunes passé entre la commune et la Caisse d'Allocation familiale, une des actions programmée était la mise en place d'un Conseil Municipal d'Enfants.



La mise en place du conseil

La mise en place

C'est d'une manière officielle que cette mise en place eut lieu le 20 novembre dans la salle du Conseil Municipal : présentation de chacun, fonctionnement de l'assemblée, fréquence et jour de réunion, secrétariat...

Pourquoi le 20 novembre, jour anniversaire de la signature de la Convention Internationale des droits de l'enfants?

L'article 1er de cette convention précise : "Il importe de préparer l'enfant à avoir une vie individuelle dans la société et de l'élever dans un esprit de paix, de dignité , de tolérance, de libérté et de solidarité".



Les dernières explications données par Alain CAILLAUD

Le vote

Le 16 novembre, dans la salle du conseil municipal, il y avait affluence, puisque sur 142 inscrits, il y avait 142 votants.

Muni de sa carte d'électeur et sous l'oeil attentif des membres de la commission réflexion jeunesse, chacun a accompli son devoir avec beaucoup de sérieux ... (passage à l'isoloir obligé).

Résultats

Beaucoup de monde ce soir là au dépouillement ! Moment historique pour notre commune. Sous la présidence de J. P. PETIT, le maire, les résultats ont été les suivants : 142 inscrits, 139 exprimés

Ont été élus : Anthony BARRIERE -Antoine BASTARDIE -Pierre-Alain BASTARDIE -Elodie BIROT - Marina

CARMONA - Léa CASTAING - Charlotte COUTY - Ilias DIAS - Adrien GUILBAUD - Sarah HILLAIREAU - Florian LABASTIE - Arnaud LACAZE - Audrey LAGENETTE - Alice PAPONNEAU - Océane VITRAC

5 d'entre eux sont nés en 91, 5 en 92 et 5 en 93. 8 filles et 7 garçons composent le Conseil Municipal d'Enfants.



Jean-Paul PETIT est prêt pour le dépouillement

Déjà au travail!

Ph. FORESTIER est chargé par le Conseil Municipal de présider et d'animer le Conseil Municipal d'Enfants. Il est aidé par A. CAILLAUD.

La première réunion de travail s'est déroulée, comme convenu, le 15 décembre à 10 h 30. Première réunion de travail, premières décisions : après le bilan animé des professions de foi, les élus ont décidé de constituer 3 commissions :

Aménagement de la commune : Antoine, Pierre-Alain, Elodie, Ilias et Océane Environnement, sécurité, solidarité : Anthony, Charlotte, Florian, Arnaud et Audrey Culture, loisirs, école : Marina, Léa, Adrien, Sarah et Alice

Chaque commision étudie son domaine et rendez-vous est déjà pris pour fin janvier 2002 afin de faire part de l'avancée des réflexions.

Bibliothèque

Petit bout lit tout!

Les bébés de "Petit bout lit tout" ont participé à un petit déjeuner de Noël et ont écouté de merveilleuses et scintillantes histoires sur Noël et la magie qui l'entoure.

Nous avons clôturé cette année 2001 par la lecture aux bébés autour du sapin.

Les bébés lecteurs de Saint-Caprais de Bordeaux vous souhaitent une très heureuse année 2002, pleine de lecture!



Des lutins à la bibliothèque



Les lutins de l'accueil primaire..

Le Père Noël s'est installé à la bibiliothèque et, comme il ne voulait pas rester tout seul à attendre le jour de la distribution des jouets, il a demandé à ses amis les lutins et les sorcières de lui tenir compagnie.

Pour donner à la bibliothèque un air de fête, les enfants des interclasses ont donc fabriqué avec enthousiasme des petites créatures en papier et les décorations.

C'est ainsi que le mardi 18 et le jeudi 20 décembre, tout le petit monde enchanté de la bibliothèque a reçu les enfants des accueils périscolaires, pour un super goûter de Noël. Les lutins avaient déposé sur une table, des gâteaux, toutes sortes de bonbons, du jus d'orange et des sodas. Les enfants se sont régalés et leurs parents aussi.

Cotisations

La cotisation est de 7, 5 euros (50 francs) par an. La bibliothèque est gratuite jusqu'à 20 ans.

De nombreux achats ont été effectués pour les adultes (romans, documentaires...) et seront disponibles dès le mois de janvier.

Horaires d'ouverture

de 17 h 00 à 18 h 00 Le mardi Le mercredi de 09 h 30 à 12 h 00 Le vendredi de 17 h 00 à 19 h 00 Le samedi de 10 h 30 à 12 h 00

Les bébés lecteurs sont reçus le mardi de 9 h 30 à 11 h 00 avec leurs parents ou leur nounou.

Pour les vacances, ouverture uniquement le vendredi de 17 h 00 à 19 h 00.

Point Info Jeunes

Dans ce numéro, l'article du PIJ prend une nouvelle forme : on trouvera les rôles du PIJ, ses horaires, ses coordonnées, mais aussi un point sur un thème donné " Zoom sur... " qui traitera d'un sujet préoccupant et offrira une objectivité réfléchie et riche en idées.

Le P.I.J AU QUOTIDIEN

Des informations et des services à votre disposition :

Le Point Information Jeunesse peut :

- vous aider à rédiger votre Curriculum Vitae et vos lettres de motivation.
- vous procurer de la documentation et des adresses pour études, vos stages, vos demandes d'emploi,
- mettre à disposition la consultation gratuite des services minitel (36 14 A.N.P.E.),
- vous documenter sur des domaines tels que (chambre, voyages monnaie, adresses...); loisirs dans la région, santé, etc....
- ₹ vous proposer accompagnement individuel sur structures administratives à Bordeaux ou Cenon (Rendez-vous obligatoire)

Les horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi de 11 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h Le samedi de 14 h 30 à 19 h 30

Vous pouvez contacter FABRICE 2 05.57.97.94.18 Ou le rencontrer : place de l'église (à côté de la Poste)

Zoom sur.... Qu'en est-il de la violence des jeunes.

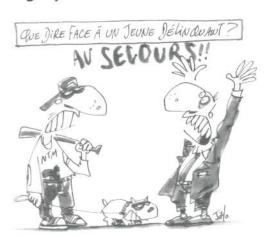
Un interview de M. ROCHE (chargé de recherche au CNRS) et de M. MARTIN (sociologue et psychologue).

On parle communément de la violence, en l'occurrence de celle des jeunes. Néanmoins mettons nous tous les mêmes choses sous le mot violence?

Sébastien Roché: Le mot violence est un mot attrape-tout. Or, il faudrait distinguer les incivilités des vols, des agressions physiques etc. Si les jeunes de banlieues sont plus fréquemment auteurs d'agressions physiques, et également de dégradations, ce n'est pas le cas pour les vols. Il faut donc se méfier des généralisations et ne pas oublier la délinquance moins visible : celle des autres quartiers des villes, y compris les plus favorisées. D'autres part le bénéfice économique n'est pas toujours la principale motivation de la délinquance ; ce qui compte aussi, c'est tout simplement marquer un territoire, montrer gu'on est fort.

Didier Martin: D'une part, il y a la violence légitime : pour s'affirmer il faut parfois bousculer un peu ceux qui sont en place, qui prennent toute la place. Il faut aussi se défendre des violences sociales ou autres violences institutionnelles. Par contre, quand surgit une jouissance dans la nuisance faite à l'autre, le transformant en objet de plaisir et non plus potentiellement souffrant, on touche à une violence dont il faut penser l'apparition, la contention, voire l'éradication.

D'autre part, il y a la violence faite à soi et les violences faites à l'autre. On évoque souvent les secondes parce qu'elles sont plus spectaculaires synonymes de désordre social. Les premières sont entourées de silence, d'étonnement ou de stupéfaction. Pourtant les deux principales causes de mortalité chez les moins de vingt cinq ans sont respectivement les conduites à risques (liées notamment à l'utilisation des véhicules à moteur) et les suicides.



Où se situe selon vous les responsabilités ? Pensez-vous comme d'autres que les parents ne sont plus en mesure de remplir leur mission d'éducation?

Didier Martin: Je pense que parler de parents défaillants ou d'adultes en souffrance ne revient pas au même. Il est bien commode d'interpeller les parents dans leurs fonctions parentales quand on ne leur permet pas d'exister dignement en tant qu'adultes ou quand les institutions ne les reçoivent que pour les mettre en accusation ou les infantiliser. Nous savons tous combien il est difficile pour un individu de porter les angoisses d'un adolescent quand il est lui-même confronté à des angoisses existentielles envahissantes.

Assiste-t-on à une montée en puissance d'une délinguance à l'américaine ?

Sébastien Roché : Je ne pense pas qu'il faille dire que la délinquance des jeunes en France est de type américain. La mort par arme à feu, par exemple, est une des premières causes de décès chez les jeunes américains, c'est une des dernières en France et en Europe.

Extrait du journal " Lien Social " du 15 février 2001

Des activités nombreuses et variées

Journée des Droits de l'Enfant

Le 21 novembre, 73 enfants de 4 centres de loisirs différents (Ambares, Castillon La Bataille, Saint-Loubès et Saint-Caprais) sont venus découvrir au centre de loisirs de Pessac Alouette, les droits des enfants, en jouant, en faisant des interviews et en posant des questions.

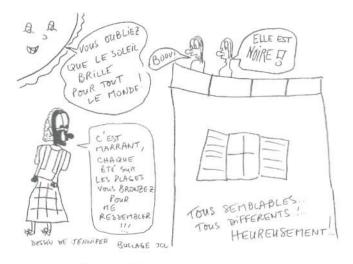


Illustration du journal réalisé par les enfants

« Nous avons rencontré des représentants de la Lique des Droits de l'Homme, de la B. P. D. J. (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile), des animateurs de la Ludothèque, Patricia CID à l'atelier « tous semblables, tous différents », Pascal EVEN à la bibliothèque et aux jeux d'écriture, Valérie VICENTY du Secours Populaire, l'atelier « Copains du Monde » Adeline BORDELAIS, Pascal PIQUET et Sandrine ROYON à l'atelier « Land'Art » et Karine BOYRICO aux jeux sportifs.

C'était super, on s'est bien amusé et on a appris plein de choses. » Alice et Lucas

Projet nature au C. L. S. H.

Depuis la mi-octobre, Mathilde, passionnée par la nature, nous emmène découvrir notre milieu environnant. Nous avons appris grâce à elle, à regarder avec d'autres yeux, la flore qui fait partie de notre quotidien à distinguer les différentes essences d'arbres, d'arbustes, de plantes qui poussent dans nos haies, nos jardins ou dans les champs.

Nous avons pu constituer un herbier et apprendre à reconnaître l'Achillée mille feuilles, la petite Oseille, le Fragon...

Au printemps, Mathilde reviendra au centre, et là, nous irons à la découverte des fleurs qui annoncent les beaux jours et à la rencontre des animaux qui peuplent nos forêts...

La Cité de l'Espace

Mercredi 12 décembre, les enfants du Centre de Loisirs, ont eu la grande chance d'aller visiter la Cité de l'Espace à Toulouse.

Ils ont réalisé, un article concernant cette sortie qui les a "fait décoller"!

"Nous nous sommes donnés rendez-vous à 5 h 45 au centre de Loisirs.

Le bus est venu nous chercher pour nous emmener à la gare, où nous avons pris le train à 6 h 30.

On a tous vu les maquettes d'ARIANE et de la Station MIR.

Nous sommes ensuite allés dans le Pavillon des expositions : il y avait plein d'expériences, des renseignements et de petits jeux autour du thème de l'Espace. Nous avons appris plein de choses sur l'Univers.

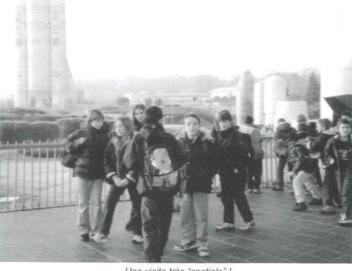
Après, le pique-nique, nous sommes allés au "Planétarium" pour voir un film sur la planète Mars (on avait l'impression d'y être vraiment).

Après la visite des maquettes d'Ariane 5 et de la Station MIR, direction le "Terradome "pour voir une représentation de l'évolution de la Terre.

Nous avons ensuite repris le bus mais nous avons été coincés à cause d'une manifestation : nous avons failli rater le train!

Arrivée à Saint-Caprais à 20 h 30 ; nous étions fatigués du trajet mais nous n'étions pas déçus de cette superbe journée de découverte!"

Sarah Hillaireau et Laëtitia Brugères



Une visite très "spatiale" !

Pleins feux sur ... Satellite TV Club

Depuis plusieurs années, le Satellite Tv Club organise des réunions et des démonstrations à Saint-Caprais de Bordeaux. Nous avons rencontré son vice président, Angel ACEBO, qui a bien voulu répondre à quelques questions.

B. C. I. : Quel est le but de votre association ?

Notre mission est de réceptionner des chaînes TV et de radio diffusées par des satellites géostationnaires visibles dans l'ouest de l'Europe.

On cherche à capter des émissions sur tous les satellites. On aime échanger sur les dernières nouveautés ou les montages d'antenne les plus performants.

B. C. I. : Qui sont les de votre membres association, d'où viennentils ?

Des amateurs d'images "venus d'ailleurs", de toute origine et de tout âge. Le Club réunit des connaisseurs ou des spécialistes, mais aussi des débutants. Les uns par simple curiosité, les autres pour des raisons culturelles ou affectives, regardent et écoutent des programmes dont la variété et la qualité technique sont en progrès constant.



Nous sommes plus d'une centaine d'adhérents, dont certains habitent à l'étranger.

B. C. I.: Comment faites-vous pour vous réunir ?

Des contacts constants se font entre les membres du Club, grâce aux moyens traditionnels (courrier ou téléphone), mais aussi par courrier électronique.

De plus, nous publions un bulletin d'information bimestriel et nous avons un site Internet http://www.chez.com/tvsf

B. C. I.: Où se passent vos réunions ?

Nous nous réunissons tous les deux mois à Saint Caprais, municipalité qui nous accueille depuis quelques années et nous a permis d'y établir notre siège social. Les réunions se passent souvent dans l'enceinte ddu Domaine de Loustallaut. A l'extérieur,

> des paraboles permettent aux initiés comme aux débutants, de montrer les dernières " nouveautés ". tandis qu'à l'intérieur nous assistons à chaque réunion à des démonstrations plus techniques, des échanges de point de vue . . . de passionnés bien sûr.

B. C. I.: Auriez-vous des messages à faire passer ?

Les gens ignorent souvent que des centaines de chaînes de télévision ou des radios en qualité numérique peuvent être captées en clair

et gratuitement avec un équipement simple au prix abordable.

Si vous souhaitez nous connaître, ou en savoir plus sur notre association, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos réunions, la prochaine aura lieu le samedi 23 mars. Vous pouvez aussi nous contacter au 05 56 32 78 37.

M. Bernard ROY **Articles pour Fumeurs**

TABAC - LOTO Vidéo - Carterie - Piles

Tél: 05 56 78 70 80

33 880 St Caprais de Bordeaux

Michel Vornetti



Charpente

Couverture

Tél. 05 56 23 71 36 05 56 20 64 98

Z.A. Le Limanset 06 07 75 08 06 33880 ST CAPRAIS DE BORDEAUX



Emilie MOGA: Une Saint-Capraisienne à l'honneur



Saint-Caprais de Bordeaux compte parmi ses administrés une championne d'Aquitaine en 2000 et championne de Gironde en 2000 et 2001 de course à pied.

Emilie MOGA est une passionnée de sport. A l'âge de 6 ans. elle commence à faire de la gymnastique rythmique et sportive à Saint-Caprais. L'athlétisme la tente. Pendant un an. elle conciliera ces deux activités. Mais le ryhtme est trop intense. Elle est obligée de faire un choix : c'est l'athlétisme!

Emilie a découvert la course à pied grâce à son institutrice de l'école primaire, Mme LAURENT. A 8 et 9 ans, elle remporte par 2 fois, le cross mixte de Saint-Caprais.

Emilie athlète classée National 3, possède déjà à 18 ans, un palmarès plus que prometteur : Vice Championne de Gironde et d'Aquitaine à maintes reprises. Championne de Gironde en 2000 et 2001 et Championne d'Aquitaine en 2000, elle a participé à plusieurs Championnats de France.

Tous nos voeux de réussite à cette jeune Championne!



ELECTRO-HOME

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

- ETUDES
- DEVIS
- REALISATIONS

un ARTISAN à votre SERVICE

MICHEL MARTIN

TÉL. 05.56.21.35.99

Nº 64, "LES HAUTS DE SAINT-CAPRAIS" - 33880 St-CAPRAIS-DE-BORDEAUX





BCI 26 - Janvier 2002

ATELIER DES ARTS DISANTS Mme DURAND: 05 56 21 38 68

Quelques mots de Danièle BOURDON avant de quitter l'Atelier des Arts Disants pour rejoindre sa région natale.

"Il y a 11 ans, je créais « l'Atelier dessins » à Saint-Caprais : atelier minuscule aux multiples avatars : pas de chauffage, pas de rangement, pas de tableau, pas de chaise, pas de clef ou trop de chauffage, pas d'adhérent! Bref, une aventure. Aujourd'hui je quitte un atelier plein d'enthousiasme et de créativité. De nouveaux animateurs viendront : qu'ils soient les bienvenus !

Mais je ne pouvais pas quitter Saint-Caprais sans remercier les Saint-Capraisiens pour leur accueil, leur soutien et leur concours dans tous les événements des années passées ici. Je remercie ceux qui m'ont aidée, qui m'ont appris à bricoler, à jardiner, à créer et gérer une association, les copines de la gym. Je remercie ceux qui ont soutenu mon projet d'atelier et notamment la

municipalité qui s'est intéressée à un petit projet comme le

Merci aussi à ceux qui ont démêlé avec moi les méandres administratifs des innombrables papelards

Et j'embrasse de tout mon cœur ceux et celles qui m'ont soutenue dans des créations plastiques et nous offrent modestement un peu de leur monde intérieur. Car je le dis à ceux qui ne connaissent pas le dessin et la peinture : montrer un trait ou une tache sur un papier, c'est difficile, ça demande du courage et une bonne dose d'humour! L'Atelier des Arts Disants n'en manque pas. Je suis heureuse et fière d'avoir créé un tel lieu et de tels liens avec les adhérents."

Danièle BOURDON



BOOJOVTT M. TEYSSIER: 05 56 78 74 27

Le 17 février aura lieu le "6ème cross du coeur" où une fois de plus, la solidarité, la sportivité et la convivialité seront présentes.

Le 9 mai 2002, jour de l'Ascension rendez-vous est d'ores et déjà donné pour le traditionnel et spectaculaire Semi Marathon.

Courses, dégustations de produits du terroir solides et liquides (à consommer avec modération). Grosse, grosse ambiance cette journée et pour ceux qui veulent découvrir les bienfaits d'une "Pasta Party", rendezvous le 8 mai, salle des Banquets (inscription au préalable).

BOOJOVTT s'est un peu diversifié en effectuant 2 "Bice and run" relais entre un coureur et un Vetiste et pour l'occasion, nous avons reçu les clubs de Bouliac et de Floirac qui sont repartis enchantés.

Et toujours nos animations et entraînements hebdomadaires : le dimanche matin à 10 heures, sortie jogging, départ devant le stade et la sortie V. T. T. le samedi après-midi (contactez Armand au 05 56 21 86 13).

Si vous désirez vous spécialiser ou découvrir des distances de courses à pieds, avoir des conseils techniques (chaussures, textiles etc...), des conseils pour faire débuter votre enfant, contactez nous.

Le Bureau

Suite à l'Assemblée générale annuelle, voici la composition du nouveau bureau.

> Président Secrétaire

Dominique TEYSSIER Armand VALLADE

Simone VALLADE Trésorière

Entreprise DUBREUILH S.A.



Entreprise DUBREUILH S.A.

ADDUCTION D'EAU - ASSAINISSEMENT - IRRIGATION

Agence de Gironde - 33 250 BRUGES

Tél: 05 56 69 69 99 - Télécopie: 05 56 69 69 90

33760 TARGON 33880 SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX Hervé FLEURANCEAU Tél. voiture 06 09 33 20 03 Siège Social: Tél./Fax 05 56 21 30 56 Sécurité Sociale



Depuis le 17 décembre, Christine CARLIER encadrante bénévole, accueille enfants et adultes désirant découvrir et pratiquer le JU-JITSU traditionnel à but non compétitif au sein du BUDO SAINT CAPRAISIEN.

JU-JUTSU, au sens étymologique du mot signifie " art souple ". L'éthique véritable du JU JITSU enseigné au JAPON à partir de 1922 requiert un esprit pacifique.

Le JU-JUTSU traditionnel est à la portée de tous, il peut être pratiqué quelque soit l'âge et constitue un excellent dérivatif face à la vie quotidienne. La variété des techniques permet à chacun de s'exprimer selon ses moyens, il permet l'acquisition de la confiance en soi, la sûreté, la condition physique, la souplesse, la tonicité des muscles et articulations. Il permet aussi d'esquiver une agression, de résister et même de riposter avec efficacité.

Dans cette méthode pas de pratique en force, pas d'agressivité ou de violence dans l'exécution des techniques, mais simplement la recherche du principe "JU": souplesse, flexibilité, "minimum" d'effort pour un maximum "d'efficacité".

L'enseignement est basé sur les principes essentiels de la self-défense, de la non violence et de la non résistance.

Les programmes (progression technique et pédagogie) ont été adaptés pour les enfants et le Club se propose de les accueillir dès 6 ans : à ce stade, si elle représente

Huîtres

et fruits de

(tous les dimanches

plein de services au quotidien.

surtout un jeu permettant de découvrir progressivement les techniques de dégagement et de contrôle, cette activité répond aussi au besoin de mouvements, de développement cardio-pulmonaire et vise à parfaire son éducation senso-motrice en mettant l'accent sur l'équilibre, l'adresse, la coordination.

Les pratiquants adultes travaillent les "Katas", la "Selfdéfense", les techniques de combat au sol.

Pour les adultes, l'aspect philosophique du JU JITSU n'est pas négligé : la découverte et la pratique des valeurs du BUDO font partie intégrante de l'enseignement.



Vous êtes intéressé ? Vous êtes curieux et souhaitez en savoir un peu plus ?

Contactez-nous ou venez nous rencontrer, nous vous accueillons à la SALLE DU LAVOIR les :

Lundi soir cours enfants de 17 h 15 à 18 h 45

cours adultes de 19 h 00 à 20 h 30

Jeudi soir cours adultes de 19 h 00 à 20 h 30

A très bientôt

Dépôt

de pain, ressing, gaz,

Point fax.

photocopie

Centre Bourg, à coté de l'école maternelle. St Caprais de Bordeaux

SPAR, c'est toute l'alimentation, les produits frais et



Faites le plein chez votre voisin.

Superette ouverte du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h00 à 19 h 30 et le dimanche de 8 h 30 à 13 h 00

> 5, Place du bourg 33880 SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX Tél : 05 56 21 31 41

GARAGE HAUTBAURECH

VENTE VEHICULES NEUFS ET OCCASION ENTRETIEN

MECANIQUE

ELECTRICITE DEPANNAGE

REPARATION

35, Av. de Mercade Le Cocetey - 33 880 ST-CAPRAIS Tél : 05 56 21 39 75



Dimanche 16 décembre : Le Club de l'âge d'or à fêté Noël



Un repas animé

Bravant le froid glacial qui enveloppait la campagne de Saint-Caprais, nos anciens se sont rendus au Club pour célébrer Noël. Cette journée était attendue depuis longtemps et ils ont tous répondu présents.

Rassemblés autour d'un succulent repas de Noël, la joie brillait dans les yeux et la chaleur était dans les coeurs.

Le passage du père Noël avec sa distribution de cadeaux a merveilleusement clôturé cette journée de fête. Chacun a pu regagner sa demeure, des souvenirs plein la tête.

La réussite de cette fête fut la récompense des bénévoles qui se sont donnés sans compter pour que tout se déroule au mieux.

A chacun nous redisons nos meilleurs voeux pour l'année. Rendez-vous à l'année prochaine.

Un Artisan au service du Particulier

Jacques FOURCADE

PEINTURE PAPIERS PEINTS
REVETEMENTS DE SOLS ET MURS
FAÇADES DOUBLAGE MURS
DEVIS GRATUITS



Equipe pluridisciplinaire à l'écoute des besoins des communes et des collectivités, de leur développement ou de leur restructuration.

APRIM/im leur apporte assistance et conseils dans la finition des objectifs et des projets d'investissements.

19 rue esprit des Lois 33000 BORDEAUX
TEL: 05 56 48 45 50 Fax: 05 56 01 14 81

POMPES FUNEBRES VERAL

Organisation complète des obsèques

Transports toutes distances - Articles funéraires

33 880 CAMBES

Tél: 05 56 21 36 59

Démarches et formalités assurées aux familles

CONTRATS OBSEQUES "FLORALIE"

Possibilité de paiement unique ou mensuel

Marbrerie - Caveaux

GIR INTER

33 550 LANGOIRAN Tél : 05 56 67 58 80

24

25



COMITE DES JUMELAGES M. VENERIA: 05 56 21 30 68

Joyeux noël : Féliz Natal

Le repas de la veille de Noël, au Portugal, se prend avant la messe de Minuit et reste plutôt simple.

De la morue pour plat principal avec du chou ou du riz. La morue (poisson des mers froides) peut être servie de maintes façons : fraîche, grillée, rôtie, séchée, salée...

Le lendemain, on sert de la viande de porc. Au Portugal, c'est le moment de l'année où l'on tue le cochon de lait que l'on mange rôti, entouré de boudins. Les desserts traditionnels sont à base de riz, de jaunes d'œufs et d'amandes. Comme friandise nationale, les broas, sorte de petits pains en forme de losanges, faits de farine de froment, farine de maïs, huile d'olive, sel, sucre, miel et anis.

Accompagnés, bien évidemment de Madère et de Porto, deux spécialités de vins doux naturel renommées dans le monde entier.

Recette : Sonhos de mel de cana

Cette très vieille recette du XVI siècle, de petits beignets de miel de canne, au nom poétique songe de miel de canne, est le dessert symbole sur l'île de Madère.

1 tase d'eau - 1 tasse de farine - 2 oeufs - le zeste d'un citron - 2 pincées de levure de boulanger + 2 cuillères à soupe de farine - 200 g de miel de canne - sel - huile.

1/2 heure à l'avance, émietter et délayer la levure dans un peu d'eau tiède. Mélanger ensuite aux 2 cuillères de farine dans un bol. Laisser reposer et gonfler ce levain à température ambiante, tiède, jusqu'à ce qu'il double de volume. Dans une casserole, porter à ébulition l'eau de la tasse et le zeste de citron râpé. Ajouter hors du feu la tasse de farine et le levain. Mélanger et pétrir 5 minutes.

Couvrir la pâte d'un torchon humide et laisser encore gonfler 1 heure 1/2, à température ambiante.

Faire chauffer l'huile dans la poële. Incorporer 2 oeufs à la pâte et bien mélanger. Former des petites boules de pâte avec la cuillère en bois. Chauffer doucement, au bain-marie, le miel dans un bol. Plonger les boules dans la friture.

Les beignets devenus bien dorés et croustillants, les égoutter avec l'écumoire et les poser sur un plat. Arroser de miel chaud et servir tiède... avec un bon-vieux madère.

Cours de Portugais

Depuis le 22 janvier, des cours d'initiation au portugais sont proposés tous les mardis de 18 h 30 à 20 h 00, dans une salle de l'école primaire de Saint-Caprais, par Mme Héléna NETO.

Inscription et renseignements auprès de l'association





L'association des Parents d'Elèves comprend à ce jour 21 membres, soit 16 personnes de plus que l'année dernière ! Les retardataires sont encore les bienvenus...

Parents titulaires

Ecole Primaire

Mme BOURGOIN
Mme BRAUN
Mme CARMONA
Mme CASSOURA-BOURDIEU
M. CHAZARAIN
Mme DESSANDIER
Mme MARGERY
Mme COUTY

Maternelle

Mme ARNAUDIN Mme BERNARD Mme JEMMI Mme MOESSARD

Nos actions

- Représentation des parents auprès des équipes éducatives
- Présence aux conseils d'écoles
- Organisation d'animation (Carnaval, loto...)
- Mise en place d'action pédagogique : cours d'anglais.

Pour votre information, le compte-rendu du 1er Conseil d'école primaire est affiché devant l'école.

Pour toute question ou suggestion, n'hésitez pas à nous contacter.

CARNAVAL

Date à retenir : Samedi 9 février 2002. Cette année, le thème des déguisements est libre.

Constitution du bureau

Présidente : Tania COUTY Secrétaire : Gilda BERNARD Trésorière : Anne BRAUN





inefco

au service des collectivités

Tél:05.56.91.71.33 Fax:05.56.92.62.34

"De la fourniture de l'objet à l'aménagement complet de l'espace..."

Siège Social,: 90 Rue Malbec BP 7 33032 BORDEAUX CEDEX Agence : PERIGUEUX Centre Agora Boulazac, TOULOUSE, AGEN.



S. C. S. GYM ENTRETIEN

Mme DAVID: 05 56 30 64 06

L'A. S. C. Gym entretien proposent chaque semaine des cours très variés qui sont ainsi susceptibles d'intéresser un grand nombre de personnes.

Stretching, renforcement musculaire, travail du dos, gym douce, gym tonique, fitness, gym dansée, Step... pour que vous soyez bien dans votre corps. Le plaisir du sport dans une ambiance amicale, pour le bien-être de chacun et en toute sécurité.

Le Step

Contrairement à certaines idées préconçues, les séances de Step conviennent à tous : femmes et hommes, jeunes et moins jeunes, qu'ils soient novices ou expérimentés. Cette forme d'entraînement est dite "low impact" (à faible impact, qui soumet les os et articulations à



Musique latino, pour coordination parfaite!

des chocs peu importants).

Vendredi 14 h 30 à 15 h 30

Le step constitue un excellent exercice pour améliorer l'endurance, les capacités cardio-respiratoires, la coordination, la force musculaire et la souplesse.

Les enchaînements et chorégraphies proposés sont très variés et réalisés sur des musiques très diverses : Latino, Salsa, Zouk, Country, Celtique, Techno, Disco, Percussions (pour les séances d'afro step)...

Gymnastique Entretien				
Lundi	19 h 00 à 20 h 00	Streching		
Mardi	19 h 00 à 20 h 00	Musculation et entretien		
Mercredi	19 h 00 à 20 h 00	Gym dansée, hilo, TBC		
Jeudi	19 h 00 à 20 h 00	Streching		
Samedi	09 h 30 à 10 h 45	Step		
Lundi	16 h 00 à 17 h 00	Gvm douce		

Gym douce

L'aquagym



Aquagym et fou-rire : ça baigne

Compte tenu de la perception différente des forces qui agissent sur le corps, le mouvement dans l'eau est une expérience à part. D'abord tout mouvement s'opposant à la résistance de l'eau exige un effort accru. Par ailleurs la poussée verticale de l'eau (la poussée d'Archimède) permet à tous, de flotter ou de glisser doucement à la surface de l'eau, quasiment sans effort.

La pression de l'eau favorise aussi l'irrigation sanguine des muscles, celà réduit le rythme cardiaque, tout en permettant une récupération plus rapide après l'effort. En plus de ses effets positifs sur le coeur, sur la circulation et sur la respiration, l'eau a un autre avantage notable : elle ménage le tissu conjonctif. En nageant, il n'y a pas lieu d'amortir ou d'absorber les chocs plus ou moins violents et donc de ménager les articulations.

En dépit de l'effort fourni et de l'épuisement, l'eau vous porte : elle vous permet de vous détendre et exerce un effet apaisant sur l'organisme. Après l'effort vous ressentez une agréable et bienfaisante sensation de détente.

> Les séances ont lieu à la piscine du cabinet médical de kinésithérapie

Mardi	12 h 00	à 13 h 00
Mercredi	12 h 00	à 13 h 00
Jeudi	12 h 30	à 13 h 30
vendredi	11 h 00	à 12 h 00

Renseignements également possibles

Annick: 05 56 21 34 61 ou Virginie: 05 56 21 35 84



S. C. S. TENNIS .M. BARRIERE: 06 07 03 55 11

Jeu. Set et... Halloween!

Notre moniteur (au centre de la photo) Mikaël LEVY a organisé cette journée sur le thème d'halloween. Des épreuves d'adresse attendaient les participants et la bonne humeur était au rendez-vous. Une pluie de bonbons a garni leurs poches et un petit goûter a clôturé cette manifestation.



Une équipe digne de Roland Garros

Bravo à nos vétérans!

La saison passée, notre équipe "vétéran "dirigée par leur capitaine Armand LUBAT a participé au challenge de l'Atlantique (messieurs + 45 ans). Nous sommes heureux de voir que Saint-Caprais Tennis Club fut si bien représenté car nous avons atteint, mais malheureusement perdu la finale contre l'équipe de I' U. S. BOUSCAT.

Mikaël, notre moniteur propose des tarifs de cours individuels et reste à votre entière disposition pour tout complément d'information au 06 22 70 09 80.

En bref ...

YOGA

Mme REOCREUX: 05 56 78 72 40

Nouveau: du Yoga à Saint-Caprais!



Des séances de Yoga et relaxation proposées dans la salle du lavoir :

> Le lundi de 16 h 15 à 17 h 15 Le mardi de 20 h 15 à 21 h 15

Pour apprendre à se décontracter, à être bien dans son corps et dans sa tête, le professeur, France REOCREUX enseignera mouvements et les techniques de la tradition Vini-Yoga. Un travail sérieux pris en main par une animatrice diplômée.

Renseignements par téléphone ou sur place.



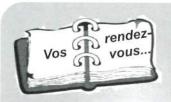
INFRASTRUCTURE - INGENIERIE MAÎTRISE D'OEUVRE - COORDINATION SPS

281, avenue de la Libération B.P 65 - 33492 LE BOUSCAT cedex Tél: 05 56 02 14 78 - Fax 05 56 02 67 26

CHRISTOPHE AUGEE

Maçonnerie - Rénovation

23, impasse de la mare 33 880 St-CAPRAIS de BORDEAUX 05 56 78 75 68



Samedi 9 février Carnaval des écoles

Dimanche 10 février Exposition des collectionneurs Vide grenier

> Dimanche 17 février Cross du coeur

Heures d'ouverture du centre de recyclage Zone artisanale du Limancet

Lundi de 13 h 00 à 17 h 00 Du mardi au samedi de 09 h 00 à 13 h 00 et de 13 h 40 à 17 h 00

Une fleuriste au coeur du village

"Le Jardin d'Evelyne" a ouvert ses portes depuis le début de l'année, venant égayer la Place du Village.

La municipalité de Saint-Caprais souhaite la bienvenue à ce nouveau commerce et à sa sympathique propriétaire.



Aide architecturale

Un architecte conseiller du C. A. U. E. se tient à votre disposition pour répondre à toute question relative à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

Permanences du 1er trimestre 2002

Créon

4 janvier, 1 février et 1 mars à 11 h00

Quinsac

18 janvier, 15 février et 15 mars à 15 h 00

Subdivision de Créon 4 et 18 janvier, 1 et 15 février,

1 et 15 mars à 9 h 30 sur rendez-vous.

Les permanences sont tenues dans les mairies concernées.

Heures d'ouverture de la poste

Lundi de 14 h 00 à 17 h 00 Du mardi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 Samedi de 09 h 00 à 12 h 00

Montants officiels en Euros au 1er janvier 2002

Allocation Familiales

- 2 enfants 109.40 euros
- 3 enfants 249,57 euros
- par enfant supplémentaire 140,17 euros
- majoration pour enfant de 11 à 16 ans 30,77 euros
- majoration pour enfant de plus de 16 ans 54,70 euros

Complément familial Montant mensuel brut : 142, 39 euros à partir de 3 enfants de plus de 3 ans.

- Allocataire seul : 397,66euros

- 2 personnes : 596,49 euros

S. M. I. C.

horaire brut: 6.67 euros mensuel brut: 1 126,40 euros

pour 169 heures Mensuel brut: 1 101,89 euros pour 151,67 heures

Minimum garanti: 2.91 euros

Contraventions

- 1ère classe : amende forfaitaire 11 euros, amende forfaitaire majorée: 33 euros.

- 2ème classe : amende forfaitaire minorée 22 euros, forfaitaire 35 euros, forfaitaire majorée 75 euros.

- 3ème classe : amende forfaitaire minorée: 45 euros. forfaitaire 68 euros, forfaitaire majorée 180 euros.

- 4ème classe : amende forfaitaire minorée 90 euros, forfaitaire 135 euros.

- 5 ème classe : amende forfaitaire 750 euros. Arrêté du 19 décembre 2001 (J. O. du 22 décembre)

Seuil obligation de paiement par chèque 3 000 euros.

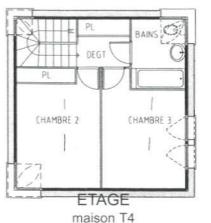
REAMENAGEMENT DE CENTRE BOURG / PROMOTION

Société d'Etude Recherche et Développements Immobiliers



Contact: SCI DOMINO 1: 05 57 920 930 Parc Héliopolis, bât 5, ZI du Phare - 33700 MERIGNAC

E-mail: contact@serd-fp.com



"Le village", petit ensemble de 9 maisons de village. de qualité, de confort et de calme.

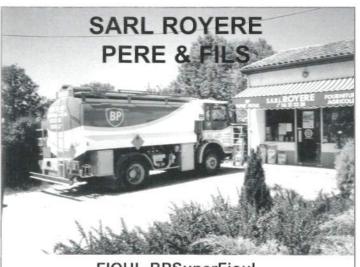
"Le Village de Saint-Caprais"

Du grand T3 au T5

avec garage, cellier, jardin privatif, chauffage gaz. Situé à Saint-Caprais de Bordeaux, à proximité des écoles, des tennis, des commerces et des services de la commune.



LOCAUX D'ACTIVITES / APPARTEMENTS / MAISON INDIVIDUELLES / MAISONS GROUPEES / ACCESSION A LA PROPRIETE / DEFISCALISATION / ETUDE DE MARCHES / CDEC...



FIOUL-BPSuperFioul CHARBON-GAZ livraison rapide FOURNITURE AGRICOLE

2: 05 56 21 32 38 33880 SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX Imprimerie de Langoiran

TOUS TRAVAUX TYPO - OFFSET - P.A.O.

> 5, rue René Utarre 33550 LANGOIRAN **5** 05 56 67 52 24 Fax 05 56 67 30 84

Concert de Brian Stanborough avec les enfants

de ANCE GO

Vendredi 23 novembre

M. le maire allume la torchère

Au fil des Jours...



Vendredi 14 décembre 2001 Papa Noël retourne à l'école



Le 1er conseil Municipal d'Enfants de Saint-Caprais



Samedi 5 janvier "Le coeur en Fête" pour la cérémonie des voeux